

Santé scolaire

Le projet de décentralisation des personnels de la Santé scolaire vers les collectivités territoriales par la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales est inacceptable, il enterre le principe de santé à l'Ecole. Il en serait terminé de la consultation infirmière libre et gratuite au service de la réussite scolaire dans les établissements. L'égalité d'accès pour les élèves ne serait plus assurée, une départementalisation créant des cadres d'intervention différents selon les territoires. C'est ni plus ni moins que la sortie de ces personnels des établissements dans lesquels ils sont implantés. Avec ce projet c'est une nouvelle étape du transfert de missions de l'Education nationale vers les collectivités territoriales et du démantèlement du Service Public d'Education. Le SNICS-FSU s'oppose à tout transfert des personnels ou des missions de l'Education nationale vers les collectivités territoriales.

Adjointes gestionnaires en EPLE

L'avant projet de loi dit 4D vise à créer une double autorité sur ces personnels puisque *« en matière de gestion des collèges et des lycées, les départements et les régions auront désormais, conjointement avec les chefs d'établissement, autorité sur les intendants, qui gèrent les bâtiments, les cantines et les personnels TOS (techniciens, ouvriers, personnels de services). »*.

Pour le SNASUB-FSU, dans chaque EPLE, l'adjoint-e gestionnaire doit rester personnel de l'Éducation nationale, sous l'autorité de l'Éducation nationale, fonctionnelle et hiérarchique. Ce qui n'occulte en rien l'urgence – justement par souci d'unité et de cohésion de l'équipe éducative – de gagner les conditions de la reconnaissance de ce métier si particulier : le respect par les personnels de direction, le cas échéant, des adjoint.es gestionnaires et de leurs missions ; la revalorisation globale des conditions d'exercice (requalification des emplois concernés de B en A et des éléments constitutifs de la rémunération). Le SNASUB-FSU s'opposera donc par tous les moyens à ce que ce projet voit le jour. Nous continuons d'en demander l'abandon sans délai.